D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : **D141455748**

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

▪

DATE DU CONTRÔLE

18/11/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26173991

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : L013D498

RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DU 8 MAI 1945

ADRESSE : 3, Av des Combattants d'Afrique du Nord
13700 MARIGNANE

Tél : 04.42.77.04.25 Fax:

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013D8110

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GY-426-KW	25/07/2024	25/07/2024

Genre	Marque	Type
MTL	HONDA	L3EHNDML0016329

N° dans la série du type	Énergie
ZDCJK02A0RF106694	ES

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
17377	NSS125AD

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ALCOPA AUCTION

Adresse : ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLES

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visé par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTR?LE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

1.1.7.a.7. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREIN: Usure excessive (marque minimale atteinte), garnitures ou plaquettes encrassées : AR

1.1.7.a.8. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREIN: Usure excessive (marque minimale non visible), garnitures ou plaquettes absentes ou mal montées : AV

3.3.1.a.7. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS: Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé, manquant ou mal fixé : D,G

5.2.3.b.8. PNEUMATIQUES: Pneumatique gravement usé, endommagé, entaillé : risque imminent pour la sécurité : AR

5.3.2.a.7. AMORTISSEURS ET FOURCHE: Amortisseur endommagé, mal fixé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave : ARD,ARG

6.1.2.c.7. RESERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT: Fuite de carburant ou bouchon de remplissage manquant ou inopérant

6.2.1.a.7. CABINE, CARROSSERIE OU CARENAGE: Panneau ou élément endommagé ou mal fixé : partie saillante présentant un risque ou risque de chute : AR,G,C

6.2.3.a.7. SIÈGE / SELLE: Siège/selle fortement défectueux ou absent : C

6.2.7.a.7. BEQUILLE: Absente ou gravement endommagée

8.2.2.b.7. ÉMISSIONS DE POLLUANTS: Contrôle impossible des émissions de polluants à l'échappement

8.3.1.a.7. PERTES DE LIQUIDES: Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : C

AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

5.2.3.b.6. PNEUMATIQUES: Pression des pneumatiques anormale ou incontrôlable : AV,AR

6.2.1.a.6. CABINE, CARROSSERIE OU CARENAGE: Panneau ou élément endommagé ou mal fixé : D,AVG,ARD,ARG

6.2.6.a.6. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTIPROJECTIONS: Manquant, mal fixé : AV,AR

8.1.1.a.6. EQUIPEMENTS DE REDUCTION DES NUISANCES A L'ECHAPPEMENT: Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute : AR

Z.8.0.0.2. OBSERVATIONS : Mesure du niveau sonore non réalisée en raison de l'impossibilité de mettre en œuvre le dispositif de mesure du régime moteur

MESURES

CONTRÔLE VOLONTAIRE